

ARC-Infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne

www.agglo-compiegne.fr

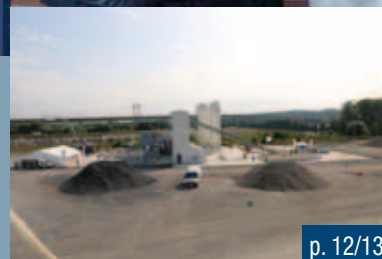
Votre demande de logement en ligne

L'ARC compte 8 600 logements aidés



Dossier spécial :
"le verre y'a qu'un
geste à faire"

p. 7/10



Des entreprises
qui se développent

p. 12/13



10 km de voies cyclables en plus !

Il est désormais possible de pédaler sur une piste depuis Armancourt jusqu'à la passerelle de Jaux (puis de récupérer la piste, le long de l'Oise, qui mène au centre de Compiègne). La section manquante d'1 km a été réalisée au début de l'automne. Le tronçon reliant Armancourt à Le Meux sera, lui, réalisé dans les mois à venir.

D'ici fin novembre, d'autres voies vont être aménagées, avec cette fois des marquages au sol. Ainsi, 4,5 km vont être matérialisés pour faciliter le cheminement cycliste dans le secteur de Mercières, de l'hôpital et du Parc tertiaire et scientifique. Une section de 3,3 km va, elle, permettre de relier le centre de Venette au Parc d'activités du Bois de Plaisance.



Des scènes "décalées" pour interpeller les jeunes sur la sécurité

Une sensibilisation à la sécurité originale

Comme chaque automne, les 30 classes de 6^{ème} de l'agglomération auront une séance de sensibilisation à la sécurité dans les transports.

Les intervenants sont Nicolas Leday, vice-président de l'ARC en charge des transports et Philippe Recton, lieutenant des sapeurs pompiers volontaires. Ils auront cette année un nouveau support avec une vidéo originale et pédagogique réalisée par les services de l'ARC avec la collaboration des ateliers de Théâtre des aînés et du Clos des Roses.

Des aides pour notre développement

L'Union européenne accompagne le développement des territoires en investissant dans les projets locaux.

Dans ce cadre, le territoire de l'ARC bénéficie de l'ITI (Investissement Territorial Intégré) pour dynamiser son cœur d'agglomération (Compiègne, Margny-lès-Compiègne et Venette) et accompagner les quartiers dans leur développement. Un montant total de 2,9 M d'€ a été alloué au territoire, portant principalement sur 2 axes prioritaires : accentuer le caractère de la ville durable et assurer à chacun la possibilité de prendre part au développement économique, social et urbain.

Une association, une entreprise ou une collectivité peuvent déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Agglomération pour connaître l'éligibilité de leur projet et peut-être bénéficier d'une partie de cette enveloppe.

> Réunion d'information le 17 novembre à 18h30 à l'ARC, place de l'Hôtel de ville de Compiègne.

contact : iti@agglo-compiegne.fr



Les logements livrés à Saint-Sauveur

Menée par l'ARC, l'opération de réaménagement du centre-bourg a connu une grande avancée, avec les livraisons de 11 maisons locatives Picardie Habitat et de 5 maisons en accession de Cobat. Sur les terrains à bâtir, une maison a été réalisée, une est en cours de construction et deux restent à vendre. Les aménagements paysagers et de la place centrale se feront dans les mois à venir.



Ça avance en cœur d'agglomération

A l'Ecole d'Etat-Major, les travaux d'aménagement des espaces publics ont débuté en septembre. Parallèlement, sera mené un travail sur les ouvertures vers le reste de la ville. La ZAC des Deux rives continue à se développer, avec la livraison cet hiver du programme Rivesia, situé côté Margny-lès-Compiègne. Il comprend 80 appartements du T2 au T4. Juste en face, Eiffage a démarré ses travaux pour une livraison fin 2017 des 71 appartements du projet Rivage.

Disparition de l'ancien Président



Un grand homme de notre intercommunalité est décédé paisiblement dans la nuit du 15 au 16 octobre dernier.

De 1983 à 2004, Michel Woimant avait présidé l'intercommunalité (sous forme de SIVOM puis de communauté de communes). Issu d'une famille compiégnnoise très ancrée dans le milieu médical, cet énarque a fait une brillante carrière de haut fonctionnaire. Il fut notamment chargé de mission aux cabinets de deux Premiers Ministres et Conseiller technique au secrétariat général de la Présidence de la République (1969-1973). Conseiller puis Adjoint municipal à Compiègne, il fut aussi Conseiller et Vice-président du Conseil général.

En tant que Président de l'intercommunalité, il s'engagea avec réussite dans le développement économique et l'aménagement du territoire. Sous sa présidence, furent créées les zones d'activités de Jaux-les-Cailloux, des Longues Rayes, du Camp du Roy, du Parc tertiaire et scientifique, du Valadan et du Bois de Plaisance. Ces zones d'activités représentent aujourd'hui plus de 5 000 emplois ! Avec son équipe, il a su anticiper les mutations économiques et développer des activités de services, favoriser l'implantation de PME-PMI et accompagner le développement d'entreprises innovantes.

Au-delà de cette réussite économique indéniable, Michel Woimant tenait à maintenir une qualité de vie enviable, avec des services de qualité (notamment en matière de transports et de déchets ménagers) et des quartiers d'habitation bien intégrés dans nos communes.

Suite aux inondations de 1993, il fut à l'origine d'un vaste et efficace programme de travaux de protection réalisés en 13 mois, épargnant ainsi le Compiégnois d'une nouvelle catastrophe en 1995.

Parmi ses choix d'aménagement forts figurent par exemple la conception et l'emplacement du "Pont Neuf", aujourd'hui plébiscité par tous les usagers et les citoyens de l'Agglomération.

Homme de concertation et de conciliation, il savait arbitrer et, s'il était exigeant à l'égard des autres, il l'était encore plus pour lui-même.

Pour l'ensemble de son parcours, Michel Woimant avait reçu le 14 décembre 2007 les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur.



Exaspéré !

Les occupations illégales de terrains par les gens du voyage sont devenues insupportables. L'exaspération des élus est très forte, elle est partagée par les associations, les entreprises et les habitants. L'Etat fait preuve de faiblesse. Le Préfet ne met pas en application ses propres arrêtés d'évacuation ! L'étape de l'arrêté préfectoral en notre faveur, nous la passons sans problème, puisque l'intercommunalité a pris sa part avec de lourds aménagements et des budgets de fonctionnement conséquents. Nous sommes en conformité avec la loi, avec le schéma départemental défini, mais le Préfet n'en tient pas compte et n'a pas les mêmes exigences vis-à-vis d'intercommunalités voisines qui n'ont pas réalisé les aires d'accueil.

Notre territoire doit déplorer des préjudices considérables en termes d'image, d'interruptions d'activités, de coûts de dégradation ou de protection... Cette inaction de l'Etat, nous ne la comprenons pas, elle peut être considérée parfois comme une provocation. Il sera temps bientôt de revenir à un Etat fort et ferme !

Philippe MARINI

*Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise
Maire de Compiègne*

Votre demande de logement en ligne

L'Agglomération de la Région de Compiègne compte environ 8 600 logements aidés ce qui représente 25 % des logements de l'agglomération. L'ARC a une délégation pour gérer les demandes qui peuvent désormais être enregistrées en ligne.

Si vous souhaitez bénéficier d'un "logement aidé", votre demande peut être effectuée au sein du service de l'ARC (dans la cour à droite de l'Hôtel de ville). Vous pouvez également remplir votre dossier sur internet, ce qui présente plusieurs avantages :

- > Vous n'avez plus besoin de vous déplacer.
- > Vous pouvez connaître le nombre de logements sociaux dans votre commune.
- > Votre dossier est consultable par l'ensemble des organismes.
- > Vous estimez mieux les délais avant que votre dossier passe en commission d'attribution.
- > Vous pouvez actualiser votre demande facilement.

Quelques chiffres

8 600

logements aidés sur l'ARC

2 300

demandes en attente

900

logements attribués en 2015

9

mois : c'est le délai moyen d'attribution

Les étapes

1- Vous déposez votre demande

Rendez-vous au service logement de l'ARC ou sur www.demande-logement-social.gouv.fr pour remplir le formulaire. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

2- Votre demande est automatiquement diffusée

Votre dossier est consultable par tous les bailleurs du département.

3- Vous recevez une attestation d'enregistrement de votre demande

Elle arrive au maximum un mois après votre demande.

4- Un logement est disponible ? Vous complétez votre dossier

Lorsqu'un bailleur dispose d'un logement correspondant à vos attentes, il vous contacte et vous demande de compléter votre dossier avec les pièces justificatives obligatoires.

5- Vous pouvez modifier votre demande à tout moment

Avec votre numéro d'enregistrement, votre dossier sera facilement identifié.

6- Votre dossier est examiné par la commission d'attribution d'un bailleur social

Une fois votre dossier complet et enregistré, il est étudié selon le type de logement disponible et les critères de priorités

(ressources, précarité, urgence, handicap...). Une commission d'attribution (voir ci-contre) se réunit afin de délibérer sur l'attribution du logement vacant, parmi 3 dossiers sélectionnés. Les décisions sont prises à la majorité.

Quand la commission d'attribution vous propose un logement, soit vous acceptez et vous devenez locataire, et votre dossier est clos ; soit vous refusez, et votre demande est toujours valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux du département, jusqu'à sa date de renouvellement.

7- Vous devez renouveler votre demande tous les ans

Un mois avant la date anniversaire figurant sur l'attestation de dépôt initial, vous recevez un courrier ou SMS vous invitant à renouveler votre demande.

Contact

Service logement de l'ARC :

03 44 40 76 01



Qui peut bénéficier de ces logements ?

Près de 2/3 des ménages français seraient éligibles à un logement social de type PLUS (le plus répandu), d'après les calculs de l'Union sociale pour l'habitat qui regroupe la plupart des organismes HLM. Cette estimation est basée sur le rapport entre les plafonds de ressources et le revenu des ménages. Mais les ressources ne sont donc pas le seul critère. Ainsi, les propriétaires d'un logement adapté à leur besoin ne peuvent pas faire une demande. Il faut ensuite tenir compte des publics prioritaires : les personnes handicapées, les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logements, les personnes hébergées ou logées temporairement, les victimes de violence au sein du couple, les personnes sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement et les personnes logées dans un logement insalubre ou dangereux.



Yveta Landour,
59 ans,
nouvelle locataire
de la résidence
Pierre Loti
à Compiègne

J'ai pu obtenir
un logement
qui me
plaît

"J'habite le Clos des Roses depuis 1987. Je souhaitais trouver un autre logement, tout en restant dans le quartier, où j'ai mes habitudes et mes amis. J'ai pu obtenir un logement qui me plaît assez rapidement et je suis contente d'être ici depuis le mois de mai. L'appartement est lumineux et je peux accueillir mes enfants et petits-enfants."

La commission d'attribution de logement

Dans chaque organisme d'habitat social, les logements sont attribués nominativement par la commission d'attribution.

Cette instance est la seule décisionnaire. Elle est composée :

- > de membres désignés par le conseil d'administration ou de surveillance de l'organisme (OPAC, Picardie Habitat...), dont un représentant des locataires ;
- > du maire de la commune d'implantation des logements, ou son représentant ;
- > des représentants d'associations d'insertion agréées, des établissements publics intercommunaux et de l'Etat, à sa demande.

Les décisions sont prises à la majorité. Sauf insuffisance du nombre de candidats, la commission examine au moins 3 demandes par logement à attribuer.

OPAH, des aides pour votre logement

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration ou de mise aux normes pour votre habitation ? Votre logement est dégradé, mal isolé ou inadapté à votre perte d'autonomie ? L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) peut vous aider.

Cette opération lancée par l'ARC, pour une durée de 3 ans, a pour objectifs : de maîtriser les consommations énergétiques, d'adapter les logements au vieillissement de la population et d'améliorer l'habitat ancien. Vous serez accompagné dans ce sens grâce à l'opérateur INHARI et la plateforme de l'ARC Habitat Rénové.

L'opérateur aura pour mission de :

- Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous assister dans votre

projet de rénovation thermique, d'habitat dégradé ou d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap. Quels que soient votre situation et votre niveau de revenu, vous pouvez être accompagné gratuitement.

- Préparer et suivre les demandes d'aides financières qui sont, pour certaines, soumises à condition de ressources.

Contact, à partir du 7 novembre :
Habitat Rénové
 6 quai de la République (près de la gare)
 à Compiègne
contact@habitat-renove.fr
 Tél : 03 44 85 44 95
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
 de 14h-17h

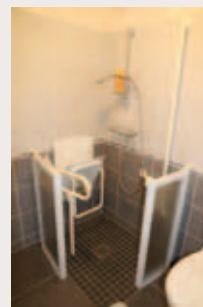
2 exemples :

Bénéfique pour l'emploi

La précédente OPAH (2010-2015) correspond à un montant de travaux de 5,8 millions d'€. Les entreprises de l'Oise totalisent 76 % de ces commandes soit près de 4,5 millions d'€. Les travaux d'isolation des parois (menuiseries, murs, toitures) sont les plus porteurs. Ils représentent plus de 2 millions d'€ de commandes dans l'Oise. En plus de vous aider pour vos travaux, l'OPAH a donc permis de générer l'équivalent de 120 emplois sur l'ensemble de la Picardie, dont 43 sur le territoire de l'ARC.

1 Monsieur et Madame Cuche, à Margny-lès-Compiègne, ont refait l'isolation de leur salle à manger, de leur chambre, de leur garage et ont rénové une partie de la toiture. Il y avait une forte perte de chaleur principalement due à la mauvaise isolation d'une de ces pièces. Depuis ces travaux, ces Margnotins peuvent profiter pleinement de cette pièce qui jusqu'alors était trop froide l'hiver et trop chaude l'été. De plus, ils économisent maintenant sur leur facture de chauffage. Ces travaux ont coûté 31 541 € au total. 10 000 € d'aide ont été apportés par l'ANAH, 500 € par l'ARC et 2 000 € ont été versés par le FART (Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique) par le programme "Habiter Mieux".

2 Monsieur Gacogne habite à Jaux. Il a décidé de rénover sa salle de bains. En effet, il disposait d'une baignoire qui, avec l'âge, devenait difficile d'accès. Il a donc installé à la place une douche à l'italienne avec un siège pliant et une barre de maintien. Il a également changé son lavabo et a fait installer des toilettes surélevées. Monsieur Gacogne est maintenant plus autonome. Pour l'aider à financer cette rénovation, l'ANAH lui a attribué une subvention. Le montant total des travaux s'élevait à 11 691 € et il a reçu une aide de 5 314 €, soit 50 % du montant total HT.



LE VERRE Y'A QU'UN GESTE À FAIRE

ENCART 4 PAGES À DÉTACHER



UN SAC OFFERT



> **Bientôt dans votre boîte aux lettres**
Un sac réutilisable, destiné à transporter votre verre jusqu'aux conteneurs, sera distribué en décembre dans votre boîte aux lettres.

Déposez vos emballages en verre :

BOUTEILLES, FLACONS,

POTS ET BOCAUX EN VERRE

dans les conteneurs
près de chez vous



Avec le soutien de :



SYNDICAT MIXTE
DE LA VALLÉE DE L'OISE



Agence de l'Environnement
et de la Métréologie



ECO
EMBALLAGES

POURQUOI TRIER LE VERRE ?

Sur notre territoire, environ 4 emballages en verre sur 10 se retrouvent encore dans nos poubelles d'ordures ménagères. Il y a donc de gros progrès à faire. Pour cela, l'ARC a mis en place un dispositif pour favoriser les apports volontaires dans les conteneurs, dans le cadre d'un appel à projets d'Eco-emballages.

L'ARC répond à 3 objectifs :

- > **Ecologique** : le verre est recyclable à 100 %. Le trier permet de lutter contre le réchauffement climatique. La fabrication d'une tonne de verre recyclé permet d'économiser 119 litres de fioul, 650 kg de sable et 540 litres d'eau par rapport à la fabrication d'une tonne de verre à partir de matières premières.
- > **Economique** : le traitement des ordures ménagères coûte à la collectivité. Le recyclage du verre permet, quant à lui, de percevoir des recettes. En réduisant le volume de verre dans les poubelles et en l'augmentant dans les conteneurs, l'intercommunalité sera gagnante financièrement.
- > **Sécuritaire** : le verre, présent dans les ordures ménagères, peut blesser les agents de collecte. Ces derniers ont le droit de refuser le ramassage de poubelles contenant du verre.

De nouveaux conteneurs pour faciliter votre TRI

Suite à une analyse des utilisations de conteneurs et en accord avec les communes, de nouveaux emplacements ou retraits de conteneurs ont été décidés. D'autres conteneurs pourraient être ajoutés dans les prochains mois. Le programme est financé par Eco-emballages.

NOUVEAUX EMPLACEMENTS DE CONTENEURS QUI SERONT INSTALLÉS PROGRESSIVEMENT À PARTIR DE MI-NOVEMBRE

- **Armancourt** : rue de la Basse Côte (en face du n°424).
- **Compiègne** : rue du Bataillon de France (proche de la place de l'Echarde), avenue des Martyrs de la Liberté, place Saint-Jacques, avenue de Huy (en face de la rue de Normandie et à l'angle de la rue du Président Edouard Herriot), boulevard Gambetta, rue Notre-Dame de Bon Secours (à l'angle de la rue du Port à Bateaux), avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue de la Libération (à l'angle de la rue André Baduel), avenue du Maréchal Joffre, avenue du Chemin de fer, avenue de Senlis (à l'angle de la rue du Vivier Corax), rue du 67^{ème} Régiment d'Infanterie, rue Georges Forest.
- **Choisy-au-Bac** : square Prévert, rue Raymond Poincaré (en face du n° 506).
- **Clairoix** : rue de la République.
- **Jaux** : hameau de Dizocourt (rue de Varanval), rue de la République (en face du n°419 et du n°863), rue Charles Ladame (en face du n°577).
- **Jonquières** : au Carmel.
- **Lachelle** : rue de la Vallée (à l'angle de la rue Moitessier).
- **La Croix Saint Ouen** : rue Nationale, avenue des Bruyères (entre les n°5 et n°7), centre commercial Auchan.
- **Margny-lès-Compiègne** : rue Martellois, D 935 (direction

Hauts de Margny), rue des Gouttes d'Or (à l'angle du square des Jonquilles).

- **Saint-Jean-aux-Bois** : Hameau de La Brévière (à l'angle de la RD 332, à l'entrée du hameau).
- **Saint-Sauveur** : rue de Compiègne (en face du n°367), rue de Géromesnil.
- **Venette** : zone commerciale Carrefour.

LOCALISEZ VOS CONTENEURS EN LIGNE

Un plan interactif est mis en ligne dans la rubrique environnement de notre site (www.agglo-compiegne.fr). Il vous permet de taper votre adresse et de localiser les conteneurs les plus proches.



2015



24 KG/AN/HAB

OBJECTIF 2018



30 KG/AN/HAB

TRIONS + LE VERRE

IL EST 100% RECYCLABLE

Déposez vos
BOUTEILLES, FLACONS,
POTS ET BOCAUX EN VERRE

dans les conteneurs
près de chez vous



À DÉPOSER EN GRANDES SURFACES,
EN SUPERMARCHÉ OU EN DÉCHETTERIE

→ Ampoules, néons



Verdi

À METTRE DANS LE SAC OU BAC JAUNE

→ Couvreuses et capsules
métalliques



À METTRE AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES

→ Bouchons en liège
→ Vaisselle



Pour toute question ou pour connaître le conteneur à verre le plus proche de chez vous,
contactez votre messagère du tri : **03 44 40 76 33**

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI

Déposez vos emballages en verre près de chez vous. Bientôt, avec les nouvelles implantations, le territoire de l'ARC comptera **215 conteneurs à verre.**



Toutes les semaines, un camion de collecte emporte le verre directement à l'usine de recyclage. **1 787 tonnes** ont été collectées en 2015.



Le verrier utilise le calcin comme matière principale.

Au centre de traitement de Rozet-Saint-Albin (02), le verre est trié pour être transformé en calcin. **1 kg de calcin réutilisé = 1,2 kg de matériaux (sable) économisés.**



Fondu à 1 500° C, il servira à la fabrication du verre. Soufflé, le verre est transformé en bouteille.

1 tonne de verre recyclé = **500 kg de CO₂ économisés.**



Les gens du voyage : l'Etat n'applique pas ses décisions !

Occupation illégale d'un terrain de sport à Mercières

L'ARC a été très active sur la question des gens du voyage. Cela lui permet d'obtenir des décisions préfectorales en sa faveur en cas de stationnement illégal, mais la mobilisation des forces de l'ordre par l'Etat ne suit pas !

En ayant pris ses responsabilités, l'ARC est en droit d'obtenir des décisions en cas de stationnement sauvage sur son territoire, ce qui n'aurait pas été le cas sans le dispositif déployé (voir encadré ci-dessous). Ainsi, le Préfet doit prendre un arrêté d'évacuation administrative. Cette étape ne pose pas de problème, mais le Préfet ne met pas ensuite les moyens pour appliquer sa décision. La mobilisation des forces de l'ordre pour évacuer les terrains se fait des semaines ou des mois après (il a fallu huit mois pour le Camp des Sablons à Compiègne !).

Cette problématique a de vraies répercussions pour nos collectivités. Le coût des dégradations et des aménagements de

protection se compte en dizaines de milliers d'euros ! Mais cette situation est également très mauvaise en terme d'image. Des entreprises en ont assez de ces occupations sauvages, d'autres hésiteront à venir s'implanter chez nous... Les associations sportives souffrent également de ces stationnements illégaux.

La collectivité prend pourtant sa part en consacrant chaque année un budget très conséquent (voir ci-contre) pour répondre au schéma départemental défini par les services de l'Etat. Notre collectivité a assumé ses responsabilités, elle attend la réciprocité de la part de l'Etat.

Quelques chiffres

1,2 million d'€ ont été consacrés en 2015 par l'ARC à la gestion des gens du voyage (pour 700 000 € de recettes).

36 occupations illégales en un an sur le territoire de l'ARC.

8 mois pour que la décision d'évacuation aux Sablons soit appliquée avec l'intervention des forces de l'ordre.

4,50 € par jour (soit environ 135 € par mois) c'est le coût d'un emplacement (avec 2 véhicules ou caravanes) sur l'aire aménagée par l'ARC à Jaux. Les tarifs de l'eau et de l'électricité sont ceux appliqués localement.

L'ARC en conformité

Le cas particulier des occupations du domaine privé

La collectivité ne peut demander l'évacuation de terrains privés à caractère économique. C'est au propriétaire de le faire, avec une procédure assez complexe (constat d'huissier et saisie du tribunal). Il arrive que le propriétaire ne soit pas très actif sur le sujet (soit par manque d'intérêt, soit par découragement), d'où des occupations qui peuvent être très longues.

La loi du 5 juillet 2000 fixe les modalités d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Le schéma départemental des gens du voyage, qui en découle, détermine deux structures destinées à accueillir des publics différents. L'ARC est en conformité avec :

- L'ouverture en juillet 2007 d'une aire de grands passages à Compiègne (Camp des Sablons). L'équipement est accessible de juin à septembre. Il s'agit d'accueillir des rassemblements programmés. Une réservation doit être faite auprès de l'ARC, pour 100 caravanes maximum. La durée des séjours est d'une semaine (reconductible une fois).

- La mise en service en juillet 2008, d'une aire d'accueil permanente à Jaux (Bois de Plaisance). La capacité est de 75 emplacements (1 emplacement =

2 caravanes). Cette aire, équipée de sanitaires et de douches, est destinée à accueillir des familles sur des durées de séjour variables, pouvant aller parfois jusqu'à plusieurs mois.

Le respect des obligations imposées par la loi a doté l'ARC d'outils juridiques appropriés face aux occupations illicites. L'intercommunalité peut obtenir des évacuations administratives sous l'autorité du Préfet en cas de stationnements non autorisés.



L'aire d'accueil de Jaux



Des entreprises qui se développent

Un nouveau projet d'excellence

Un projet de création d'une Académie d'Excellence de la Sellerie et des Métiers Rares est à l'étude dans le cadre d'un PIA Formation : Programme d'Investissement d'Avenir.

Il s'agit de la mise en place d'une formation inédite au plan européen avec un enjeu important pour le territoire et les entreprises qui manquent d'une formation diplômante dans cette filière (diplôme allant du BAC + 2 au Master).

Compiègne Paysage : ça pousse !

La société Compiègne Paysage, spécialisée dans l'entretien et la création d'espaces verts pour les collectivités, les entreprises et les particuliers, s'implante sur une parcelle de 4 000 m² sur le Pôle de développement des Hauts de Margny (près d'Adréal'in).



Le bâtiment de 800 m² est ouvert depuis octobre. L'entreprise compte une dizaine d'emplois et pourrait en créer 5 à moyen terme.

Zodiac Aero Duct System

L'entreprise compiégnnoise a procédé à la démolition de bâtiments qui occupaient 8 000 m² de terrain pour construire un nouveau bâtiment industriel de 4 000 m². L'entreprise, qui a déjà commencé à recruter, devrait augmenter ses effectifs d'une trentaine de personnes (145 salariés à l'heure actuelle) dans les prochaines années sur des métiers d'ajusteurs et de soudeurs.





Colgate-Palmolive a 60 ans

Lors d'une manifestation très conviviale, Colgate-Palmolive a célébré en septembre les 60 ans de son implantation à Compiègne. Cette usine fut la première de notre zone industrielle nord. Grâce à ses 470 salariés, elle produit chaque jour un million d'unités (flacons) de "soins de la maison" et de "soins du corps". La situation géographique du Compiégnois est un atout pour cette usine qui vend sur un marché européen représentant 300 millions de consommateurs. Les investissements successifs ont permis à l'usine de rester efficace et désormais elle produit plus de la moitié des produits soin de la maison commercialisés en Europe.

L'activité du port fluvial se développe

CEMEX a inauguré à Longueil-Sainte-Marie sa nouvelle unité de production de béton.

Plus de 50 000 tonnes seront produites chaque année, principalement pour nos entreprises locales. Les matériaux arrivent par barges depuis les carrières de La Fère (Aisne). Le transport fluvial, écologique et économique, peut être mis en place grâce à la réalisation du port fluvial de Longueil-Sainte-Marie, co-financé par l'ARC.



Nutrition & Nature va ouvrir

La société Nutrition & Nature (ex-Valpiform), filiale du groupe japonais Otsuka Pharmaceutical, est leader européen des aliments diététiques notamment spécialisée dans la fabrication d'aliments sans gluten. L'entreprise va transférer son site de la ZAC de Mercières pour le Parc d'activités du Bois de Plaisance de Venette avec la construction d'un nouveau bâtiment industriel de 8 800 m² (contre à peine 3 000 m² actuellement). Le bâtiment sera opérationnel dès la fin de cette année avec un effectif à terme de près de 90 personnes.

Webhelp recrute

Le très moderne centre d'appels de La Croix Saint Ouen continue de recruter. Il n'y a pas de qualification requise, sauf un niveau d'orthographe correct et une bonne présentation. Pour postuler, écrivez à ressources-humaines-compiegne@fr.webhelp.com ou déposer votre CV à l'accueil de l'entreprise : 98 impasse Terres au Pré des Iles, 60610 La Croix Saint Ouen.



Concert caritatif à l'EJL

Venez à l'Espace Jean Legendre, le vendredi 25 novembre à 20h30, pour écouter chanter Nicolas Leday (vice-président de l'ARC) accompagné par les 15 musiciens du groupe Col'legno.

L'entrée est à 15 € et les bénéfices seront reversés à 4 associations locales : La Bonne Etoile, Le Rotary Club de Compiègne, l'Association du Mémorial de l'Armistice et l'Association de Développement Scolaire et Culturel en Afrique.

■ www.espacejeanlegendre.com

Superbes portraits au Palais

Jusqu'au 15 janvier, rendez-vous au Palais Impérial pour admirer l'exposition Winterhalter, "Portraits de cour, entre faste et élégance". Vous y retrouverez de nombreuses œuvres du peintre allemand dont le monumental portrait de l'Impératrice Eugénie entourée de ses dames d'honneur.

■ <http://palaisdecompiègne.fr>



Un nouveau théâtre

Dans l'ancien cinéma Les Dianes, place Saint-Jacques à Compiègne, le Théâtre à moustaches a ouvert ses portes.

Au programme les vendredis et samedis soir : des comédies, des one-man-show, des concerts... Au cours de la saison, des pièces seront aussi destinées au jeune public.

■ <http://letheatreamoustaches.com/>

Fous d'Histoire

Venez au Tigre le week-end du 19 et 20 novembre !

Près de 100 compagnies seront présentes pour le Festival du spectacle historique : des dresseurs animaliers, des musiciens, des jongleurs, des échassiers, des combattants, des artisans... Les époques représentées iront de la Préhistoire au XX^{ème} siècle. Vous pourrez également vous balader parmi les 200 marchands-artisans, venus de toute l'Europe, pour acheter des produits alimentaires, des costumes, des armes et armures de l'époque...

■ Plein tarif : 9 € - Tarif réduit : 4,50 € - Gratuit pour les moins de 4 ans. Restauration.



Les 60's à l'honneur au Festival

La 15^{ème} édition du Festival du Film de Compiègne aura lieu du 2 au 13 novembre. Les années 60 seront mises à l'honneur avec un focus sur les actrices françaises de l'époque. Des invités de prestige seront présents, comme Corinne Marchand.

Retrouvez tout le programme sur :

■ <http://festivaldufilm.compiègne.fr>



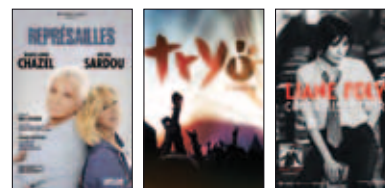
Le Tigre, vous donne rendez-vous

- ▲ Représailles, le 30 novembre à 20h30
- ▲ Tryo, le 3 décembre à 20h30
- ▲ Euphorie, le plus prestigieux des spectacles de Noël à vivre en famille, du 10 au 18 décembre à 20h
- ▲ Liane Foly "Crooneuse Tour", le 13 décembre à 20h
- ▲ Déjeuner spectacle de Noël, le 15 décembre à partir de 12h

Réservations sur :



Suivez-nous sur www.letigre.fr



SPECTACLES DE NOËL



Programme du Palais de Compiègne

<http://palaisdecompiègne.fr>

Jusqu'au 15 janvier 2017
Exposition Winterhalter "Portraits de cour, entre faste et élégance" -
Conférences : les 2 novembre, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 26, 28, 29 et 30 décembre, 14h

2 novembre

Les vacances au Palais "Prends la pose pour Winterhalter", 15h30

3 et 17 novembre, 1^{er} décembre

Les Automnales du Palais :

"Raphaël Pidoux et le Quatuor à cordes Arod" (quintette deux violoncelles - Franz Schubert), le 3 novembre à 20h

"Jean-Philippe Collard" (piano - Frédéric Chopin et Robert Schuman), le 17 novembre à 20h

"Claire Désert et Gary Hoffman" (sonate pour piano et violoncelle - Johanne Brahms), le 1^{er} décembre à 20h

"Claire Désert et Gary Hoffman" (sonate pour piano et violoncelle - Johanne Brahms), le 1^{er} décembre à 20h

"Claire Désert et Gary Hoffman" (sonate pour piano et violoncelle - Johanne Brahms), le 1^{er} décembre à 20h

"Claire Désert et Gary Hoffman" (sonate pour piano et violoncelle - Johanne Brahms), le 1^{er} décembre à 20h

"Claire Désert et Gary Hoffman" (sonate pour piano et violoncelle - Johanne Brahms), le 1^{er} décembre à 20h

Les 5, 12, 19 et 26 novembre

Regards approfondis "Les inconnus du Second Empire", 15h30

6 novembre et 4 décembre

Les escapades en famille "A la rencontre de Winterhalter", 15h30

3, 10 et 17 décembre

Regards approfondis "Le portrait sous toutes ses facettes", 15h30

21 et 28 décembre

Les vacances au Palais "Quelle élégance", 15h30

Armistice - 11 novembre

Bienville - Dépôt de gerbe au Monument aux morts avec l'Harmonie de Bienville, 10h30 puis verre de l'amitié à la salle polyvalente

Choisy-au-Bac - Messe, Monument aux morts, rassemblement sur le parvis de l'église, à partir de 9h45

Claairoix - Départ du défilé rue de l'Aronde, Monument aux morts, à partir de 10h15

Compiègne - Monument aux morts, place Saint-Jacques, 10h Cérémonie à la Clairière de l'Armistice, 14h25

Janville - Monument aux morts, 10h30 puis vin d'honneur à la salle du conseil

Jaux - Cimetière, 8h45

La Croix Saint Ouen - Rendez-vous salle des fêtes rue Carnot, 8h15

Lachelle - Monument aux morts, 9h10

Margny-lès-Compiègne - Service religieux, rassemblement des sociétés et de l'Harmonie dans le Parc de la Mairie, dépôts de gerbe, "flamme du souvenir" et vin d'honneur, à partir de 8h30

Venette - Messe, défilé, rassemblement au Monument aux morts et vin d'honneur, à partir de 9h

Hommage aux combattants d'Afrique du Nord

4 décembre

La Croix Saint Ouen - Rendez-vous salle des fêtes rue Carnot, 10h45

5 décembre

Choisy-au-Bac - Monument aux morts, 18h45

Compiègne - Cimetière Sud, 10h45
Margny-lès-Compiègne - Monument aux morts, 19h15

Jusqu'au 8 janvier 2017

Compiègne
Exposition "Trésors du Moyen Age, l'Europe au XIV^e siècle" - Centre Antoine Vivenel
 Programme : www.musee-vivenel.fr



Jusqu'au 25 février 2017

Margny-lès-Compiègne
Exposition "Pierre Probst Globe-trotter des images", conférence le 16 novembre à 14h30, table-ronde le 12 décembre "Editer, rééditer Caroline aujourd'hui : pourquoi ? comment ?" à 14h - Centre André François

1^{er} novembre

Compiègne
Fête de la Toussaint - Eglise Saint-Jacques, 9h30

Du 2 au 13 novembre

Compiègne
15^{ème} Festival du film historique de Compiègne "Génération 60" <http://festivaldufilm.compiègne.fr/>

Du 4 au 30 novembre

Margny-lès-Compiègne
Exposition peinture Gilles Mas "Cool'Heurts" - Médiathèque
 Vernissage le 4 novembre, 18h30



5 novembre

Clairoix
Halloween, parcours hanté - Parc de la Mairie, à partir de 18h

Compiègne
Salon du livre interculturel de Kantara - Salles Saint-Nicolas, 9h30 à 19h30

L'Orchestre d'Harmonie d'Avesnes sur Helpes reçu par celui de Compiègne - Ziquodrome, 20h30

La Croix Saint Ouen
Stage Chanbara - Salle J. Vermeulen, 9h à 16h

Venette
Paëlla party, ambiance années 80 - Salle des fêtes, à partir de 19h30 - Rens : 06 21 31 12 80

5 et 6 novembre
Margny-lès-Compiègne
Salon des Arts des Chevalets Margnotins - Salle municipale

6 novembre
Choisy-au-Bac
Bourse aux jouets - Salle polyvalente, 9h à 18h

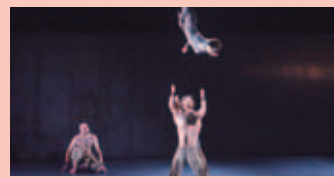
6 novembre

Compiègne
Atelier de sculpture "L'Or du Moyen-Age"
 Visite de l'exposition suivie d'une initiation au modelage de terre - Centre Antoine Vivenel, 14h à 17h
Opéra-comique "Don César de Bazan" - Théâtre impérial, 15h



Jaux
Repas des aînés - Salle communale, à partir de 12h

8 et 9 novembre
Compiègne
Cirque "Il Ritorno" - Espace Jean Legendre, 20h30



9 novembre

Compiègne
46^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle - Monument aux morts place Saint-Jacques, 17h30

10 novembre

Compiègne
Concert des Doigts cassés "Jazz au coin du feu" - Théâtre à Moustaches, 20h30



Margny-lès-Compiègne
Histoire(s) d'art, rencontre conférence "Picasso, une vie, une œuvre" - Médiathèque, 18h30

12 novembre
Choisy-au-Bac
Soirée choucroute - Salle polyvalente, 19h

Compiègne
Courses hippiques - Hippodrome Venette

Sainte Cécile de la batterie fanfare La Venettienne : messe et rassemblement au Monument aux morts, à partir de 17h

12, 19 et 26 novembre
Venette
Salon artistique "Les Arts Nimaux" : initiations au dessin à l'encre noire, au fusain et initiation à la sculpture en pâte polymère - Bibliothèque

13 novembre
Clairoix
Bourse aux jouets et aux vêtements - Salle polyvalente

Compiègne
Concert Eric Sardinas et Big Motor - Ziquodrome, 20h

15 novembre
Compiègne
Théâtre musical "Traviata - Vous méritez un avenir meilleur" - Espace Jean Legendre, 20h30

Du 16 au 27 novembre

Choisy-au-Bac
Exposition sculptures et photographies - Salle de la Brunerie - Vernissage le 18 novembre, 19h

17 novembre
Compiègne
Café-phil "Le regard" - Maison de retraite Fournier Sarlovèze, 14h45 à 16h

Jonquières
Soirée Beaujolais - Salle du Grand Pré, à partir de 19h30 - Rens : 06 73 67 17 48

Le Meux
Beaujolais nouveau - Salle Yvon Dupain, à partir de 19h

Margny-lès-Compiègne
Théâtre Victor Hugo "Mon grand petit homme" - Salle municipale, 20h

Venette
Soirée Beaujolais du Comité des fêtes - Salle des fêtes, 19h

Du 17 au 20 novembre

La Croix Saint Ouen
Salon international de l'association ALC - Espace culturel M. Hervé - Vernissage le 19 novembre à 18h -

18 novembre
Lachelle
Soirée Beaujolais - Salle des fêtes

18 novembre et 9 décembre
Venette
Jeux de société "sur les animaux" le 18 et "jeux libres" le 9 - Bibliothèque, 20h à 23h

19 novembre
Choisy-au-Bac
Sainte Cécile de la BAK - Salle polyvalente, 20h

Compiègne
Conte "L'histoire de Monsieur Ré Diéze et mademoiselle Mi-bémol" des Musicales de Compiègne avec ses marionnettes - Bibliothèque St-Corneille, 11h et 15h

Jaux
Sainte Cécile de l'association Harmonie : cérémonie au Monument aux morts et concert, à partir de 18h30

19 novembre
Margny-lès-Compiègne
Rencontre-lecture "Les Guérir" - Médiathèque, 18h

Saint-Jean-aux-Bois
Concert exceptionnel des Orgues pour Saint Jean et de l'Orchestre d'Harmonie de Compiègne - Abbatale, 20h30

19 et 20 novembre
Margny-lès-Compiègne
Festival "Fous d'Histoire" - Le Tigre

20 novembre
La Croix Saint Ouen
Rencontre de l'Amicale des collectionneurs - Salle A. Mimoun

Fête de la Sainte Cécile de l'association musicale - Salle des fêtes - Rens : 03 44 91 14 96

Margny-lès-Compiègne
Brocante aux jouets - Salle M. Guérin, 9h à 16h

Venette
Bourse aux jouets du VAL - Salle des fêtes, 10h à 16h

22 novembre

Compiègne
Théâtre-musique "Hyacinthe et Rose" - Espace Jean Legendre, 20h30



23 novembre
Compiègne
Soirée débat Agora 21 "Pourquoi l'abstention est un danger majeur pour la démocratie ?" - Salle Saint-Nicolas, 19h30

Margny-lès-Compiègne
Théâtre "Le Murmonde" - Salle municipale, 20h



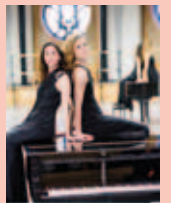
24 novembre
Saint-Sauveur
Théâtre "Gare au camping" - Salle des fêtes, 20h30

25 novembre
Choisy-au-Bac
Festival du conte "Bref... le Grand Nord" - Salle polyvalente, 20h
 Inscription : 03 44 85 28 65

Compiègne
Concert de Nicolas Leday - Espace Jean Legendre, 20h30

Du 25 novembre au 2 janvier
Compiègne
Marché de Noël, chalet du Père Noël et animations - Centre-ville

26 novembre
Compiègne
Danse-musique "Ombre et lumière" - Théâtre impérial, 20h30



26 et 27 novembre
Compiègne
Noël aux Minimes du Rotary Compiègne 2.0 - Eglise Saint-Pierre des Minimes

27 novembre
Compiègne
Salon du bouquiniste - Salles Saint-Nicolas, 8h30 à 18h

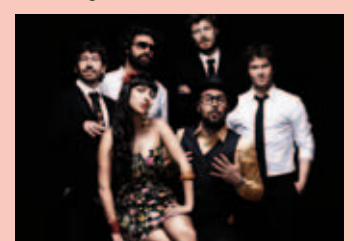
Jaux
Jeux de cartes et société de l'association des Anciens travailleurs - Salle communale

Le Meux
Marché de Noël - Salle Yvon Dupain, 10h à 17h

Venette
Salon artistique "Les Arts Nimaux" - Bibliothèque

Expo-vente et ateliers artistiques - Salle des fêtes, 10h à 19h

29 novembre
Compiègne
Concert "El Gato Negro" - Espace Jean Legendre, 20h30



Manifestations au profit du Téléthon



Jusqu'au 30 novembre
Margny-lès-Compiègne
Initiation à l'alphabet braille
avec l'association Trans-Doc
Rens : www.trans-doc.org

6 novembre

Margny-lès-Compiègne
Concert de l'Harmonie de
Margny et de l'ensemble des
Harmonies cheminotes -
Salle M. Guérin, de 14h à 18h

17 novembre

Compiègne
Après-midi dansant et
soirée Beaujolais - Centre de
rencontres de la Victoire

18 novembre

Margny-lès-Compiègne
Soirée choucroute - Salle
M. Guérin

19 et 20 novembre

Compiègne
Athlétisme, thé dansant, soirée
zumba et choucroute

Du 24 novembre au 4 décembre

Venette
Animations

25 et 26 novembre

Compiègne
Nuit du volley, gala de boxe et
soirée zumba

30 novembre

Compiègne
Marche nordique

2 décembre

Margny-lès-Compiègne
Course relais - Parc de la Mairie,
9h et **marathon de la lecture** -
Médiathèque, de 17h à 23h

Vieux-Moulin

Marche du Téléthon**2 et 3 décembre**

Clairoix
Lâcher de ballons, parcours
sportifs, repas festif

Compiègne

Relais de course à pied, cross
des personnalités, randonnée
pedestre, aviron, VTT,
badminton, roller et
concours canin

Jaux

Animations**3 décembre**

Choisy-au-Bac
Trail nocturne, randonnées

9 et 10 décembre

Compiègne
Tournoi de badminton

Programme détaillé sur :
www.agglo-compiegne.fr

30 novembre

Margny-lès-Compiègne
Théâtre "Représailles" - Le Tigre,
20h30

1^{er} décembre

Compiègne
Concert "Regards croisés" -
Théâtre impérial, 20h30

**Du 2 au 4 décembre**

Compiègne
Marché solidaire d'Artisans du
Monde et l'Arche - Salles Saint-
Nicolas, 10h à 18h (vendredi de
14h à 18h)

3 décembre

Bienville
Marché de Noël - Salle
polyvalente, 10h à 17h
Compiègne
Lecture-concert "Un salon
musical et littéraire au XIX^e siècle" -
Théâtre impérial, 20h30

Margny-lès-Compiègne

Atelier de création de marionnettes -
Médiathèque, 10h30 à 12h

Spectacle "La petite fille aux
allumettes" - Médiathèque, 15h30
à 16h30

Concert Tryo "Tour'16" - Le Tigre,
20h30

Venette

Randonnée ouverte aux motos,
4x4, quad, buggy - Allée du
château, 9h

3 et 4 décembre

Armancourt
Marché de l'Avent des P'tites Créa
Compiègne

Salon antiquités brocante -
Centre de rencontres de la Victoire

4 décembre

Jonquières
Marché de Noël - Salle du Grand
Pré, 10h à 17h

La Croix Saint Ouen

Repas des Vieux travailleurs -
Salle des fêtes, 12h

7 décembre

Compiègne
Magie-philosophie-cuisine "Table
d'hôte moi d'un doute" - Espace
Jean Legendre, 20h30

**9 décembre**

Choisy-au-Bac
Spectacle pour enfants "Le savant
fou" - Salle de la Brunerie, 20h

Compiègne

Récital Lucas
Debargue -
Théâtre impérial,
20h30

10 décembre

Armancourt

Loto de
l'Amicale de
l'école

Compiègne

Soirée Jazz Manouche -
Ziquodrome, 20h

10 et 17 décembre

Venette

Ateliers créatifs et gourmands -
Bibliothèque, 11h ou 15h

Du 10 au 18 décembre

Margny-lès-Compiègne
Spectacle de Noël "Euphorie" - Le
Tigre

11 décembre

Jaux

Repas de Noël des aînés du
Club Soleil d'Automne - Salle
communale, 12h

Margny-lès-Compiègne

Repas de Noël des aînés +
spectacle - Salle M. Guérin, 12h

13 décembre

Compiègne

Théâtre "Le Faiseur" - Espace
Jean Legendre, 20h30



Margny-lès-Compiègne

Lecture-spectacle "Les choses de
la vie" - Médiathèque, 18h30

Concert Liane Foly - Le Tigre, 20h

14 décembre

Janville

Après-midi Noël des enfants de
l'école : spectacle, goûter et remise
de jouets par le Père Noël

15 décembre

Compiègne

Concert "Rendez-vous de Noël" -
Théâtre impérial, 20h30

Margny-lès-Compiègne

Théâtre "jeudi festif et autres
courtes pièces" - Salle municipale,
20h

**16 décembre**

Jaux

Arbre de Noël de la commune et
du CCAS - Salle des sports, 18h30

17 décembre

Janville

Noël des Cheveux blancs :
spectacle, goûter et remise du colis
de Noël, 15h

La Croix Saint Ouen

Noël, association Les P'tits Loups -
Salle des fêtes, à partir de 10h

Margny-lès-Compiègne

Concert de Noël avec l'Harmonie -
Salle M. Guérin, 14h à 19h

Saint-Sauveur

Concert "Noëls du monde" -
Eglise, 20h

17 et 18 décembre

Compiègne

Marchés du Monde - 10 rue du
Four Saint-Jacques

La Croix Saint Ouen

Noël des enfants -
Salle J. Vermeulen

18 décembre

Bienville

Bourse aux jouets de l'association
Aidons Sarah la battante - Salle
polyvalente

Clairoix

Marché de Noël - Salle
polyvalente, 9h à 18h

Margny-lès-Compiègne

Marché de Noël - Salle M. Guérin,
10h à 18h

Venette

Belote de Noël - Salle des fêtes,
10h30

20, 21, 22, 23, 27, 28, 29**et 30 décembre**

Compiègne

Atelier pour le jeune public
"L'or du Moyen Age" : visite de
l'exposition suivie d'une initiation
à l'enluminure - Centre Antoine
Vivenel, 14h à 16h

31 décembre

La Croix Saint Ouen

Soirée dansante du Comité des
fêtes - Salle des fêtes -
Rens : 06 75 04 18 53

Venette

Réveillon de la Saint Sylvestre du
comité des fêtes - Salle des fêtes -
Rens : 07 71 16 91 23

Programme des
randonnées pédestres de
Choisy-au-Bac

Avec l'Arval
www.arval60-rando.com

Avec l'AS Cosacienne
www.ascosacienne.fr



ARC-infos est une publication de
l'Agglomération de la Région de
Compiègne

Place de l'Hôtel de Ville
CS 10007
60321 Compiègne cedex
Tél. 03 44 40 76 00
www.agglo-compiegne.fr

Co-directeurs de la publication :
Philippe Marini
Eric de Valroger
Rédaction : Service Communication

Illustrations : ARC - C. Schryve - Espace
Jean Legendre - Théâtre impérial -
Jean-Pierre Gilson - Fotolia - Pixabay

Conception, réalisation :
Agence MP

Impression :
Imprimerie de Compiègne

ISSN : 1776 - 1557